



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



4 décembre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le quatre décembre deux-mille-seize (4 décembre 2016) à dix-huit heures trente (18 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MM. Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Patrice Charrette
Le conseiller Claude Labonté
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Gaétan Marier
Le conseiller Claude Nantel

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 30 novembre 2016.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire suppléant déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

4. RÉS. 305.12.2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 DÉCEMBRE 2016
À 18 H 30**

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Administration**
 - 5.1 Embauche d'une directrice du Service des finances;
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Levée de la séance**

Adoptée



5.1

**RÉS. 306.12.2016 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE DU SERVICE
DES FINANCES**

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) du Service des finances est vacant depuis le 7 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE, suite au processus de sélection, Mme Nicole Bouffard s'est avérée la meilleure candidate pour occuper ce poste;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De procéder à l'embauche de Mme Nicole Bouffard à titre de directrice du Service des finances à compter du 4 janvier 2017.

Que Mme Nicole Bouffard, qui possède une solide expérience dans le domaine municipal, soit également nommée directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, et ce, selon les termes et conditions prévus au contrat de travail.

D'autoriser le maire, monsieur Gilbert Brassard et la directrice générale, madame Claire Coulombe à signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle, ledit contrat de travail.

Adoptée

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

7. RÉS. 307.12.2016 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 40.

Adoptée

_(original signé) _____
Gilbert Brassard
Maire

_(original signé) _____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_(original signé) _____
Gilbert Brassard
Maire